

La déchetterie se situe au Chemin de la Combatte 4.

Elle est ouverte aux heures suivantes :

Lundi au vendredi : 09h30-12h00 et 13h30-17h00

Samedi : 09h00-12h00

La carte d'accès est fournie par l'administration communale.

**Ⓢ Cette carte est magnétique, il ne faut donc en aucun cas la percer ou y apporter une quelconque modification, faute de quoi elle ne fonctionnera plus.**

Pour toute question, veuillez vous adresser à l'administration communale.

## Déchets encombrants combustibles

**Sont considérés comme objets encombrants combustibles ou incinérables, les grands déchets provenant uniquement des ménages privés.** Il faudra veiller à enlever, dans la mesure du possible, les parties métalliques.

**Il s'agit de déchets urbains incinérables trop volumineux pour mettre dans un sac à ordures de 110 litres taxé et qui nécessitent un broyage avant leur incinération, tels que matelas ou vieux meubles. Ils sont de dimensions supérieures à 50x50x50 cm et pèsent 50 kg au maximum.**

Tout objet non débarrassé de son métal, appareils électroménagers et électroniques, déchets de démolition ou réhabilitation d'appartement (exemple : parquet, changement de fenêtre ou de volets,...) sont exclus.